

Service de presse
051 220 43 43
presse@cff.ch

Communiqué de presse, 30 avril 2020

Nette reprise de l'offre des transports publics à partir du 11 mai

Des conditions de voyage aussi sûres que possible grâce au plan de protection pour les transports publics

Le 11 mai 2020 sera marqué par une nette reprise de l'offre des entreprises de transport suisses. En tant que gestionnaires de système des transports publics sur rail et route, les CFF et CarPostal ont mis au point un plan de protection pour les voyageurs des transports publics en concertation avec l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Le port de masques d'hygiène est préconisé aux usagers des transports publics si la distance de deux mètres ne peut pas être respectée. Dans la mesure du possible, il est conseillé d'éviter les heures de pointe le matin et le soir et d'opter pour des trains à faible taux d'occupation. De même, il est préconisé d'acheter ses billets sur Internet, sur une appli ou au distributeur et de privilégier le paiement sans contact au guichet. Conformément aux recommandations de l'OFSP, il faut continuer de renoncer aux voyages touristiques. Le plan de protection pour les transports publics appelle à la responsabilité personnelle et à la solidarité des usagers. Les entreprises de transport renforcent les mesures de nettoyage et de désinfection et communiquent sur les règles de conduite à respecter. La protection du personnel est leur priorité absolue.

Les transports publics relancent leur activité alors que la société et l'économie sortent peu à peu de leur léthargie en Suisse: le lundi 11 mai sera en effet marqué par une nette reprise de l'offre, dont profiteront en premier lieu de nombreux pendulaires sur des lignes fortement fréquentées. Plusieurs entreprises de transport suisses ont amorcé une reprise du trafic lundi 27 avril (voir encadré). Ces étapes tiennent compte de la hausse de la fréquentation attendue suite à l'assouplissement des mesures COVID-19 décidé par le Conseil fédéral.

Service de presse
051 220 43 43
presse@cff.ch

Préconisation du port de masques d'hygiène et des déplacements en dehors des heures de pointe

Basé sur les recommandations sanitaires émises par la Confédération, le plan de protection pour les transports publics garantit des conditions de voyage aussi sûres que possible. Les pendulaires doivent, dans la mesure du possible, éviter les heures de pointe et opter pour des trains à faible taux d'occupation. Les entreprises de transport invitent les usagers à se respecter les uns les autres en observant la distance prescrite aux arrêts, aux guichets et aux distributeurs, à veiller à bien se répartir dans les voitures et à laisser un passage pour les personnes qui descendent. Si la distance des deux mètres ne peut pas être respectée, le port d'un masque d'hygiène est préconisé conformément aux directives de l'OFSP. Des informations sur l'utilisation correcte des masques sont disponibles sur le [site Internet de l'OFSP](#).

Responsabilité personnelle et solidarité avec le soutien des entreprises de transport

Les transports publics sont un système ouvert qui doit perdurer. Le plan de protection des transports publics appelle donc à la responsabilité personnelle et à la solidarité des clientes et clients. Ainsi, les usagers doivent se procurer eux-mêmes leurs produits de protection. Dès que possible, les entreprises de transport assistent les usagers, par exemple en veillant à une bonne répartition dans les véhicules ou en proposant le maximum de places. Conformément aux recommandations de l'OFSP, il faut continuer de renoncer aux voyages touristiques.

Les entreprises de transport renforcent les mesures de nettoyage, notamment sur les surfaces de contact. Mains courantes, poignées, boutons seront nettoyés plusieurs fois par jour et le nettoyage pendant le voyage sera également intensifié dans la mesure du possible. Les mesures déjà prises par les entreprises de transports publics sont maintenues: ouverture automatique de toutes les portes aux arrêts (si cela est techniquement possible), fermeture des portes avant ou condamnation de la première rangée de sièges dans les bus. Le nettoyage sera également renforcé dans les Centres voyageurs et les autres points de contact. En font partie les distributeurs de billets, les distributeurs automatiques de billets de banque et les consignes.

Service de presse
051 220 43 43
presse@cff.ch

Les clientes et clients ont la possibilité de se laver les mains conformément aux prescriptions dans les toilettes des moyens de transport et dans les WC des gares. Les toilettes payantes desservies des gares de Bâle, Berne, Lucerne et Zurich HB pourront être utilisées gratuitement par les voyageurs à partir du 11 mai et jusqu'à nouvel ordre. Des distributeurs de désinfectants seront mis à disposition aux entrées des grandes gares ainsi qu'aux entrées et sorties des Centres voyageurs. Pour garantir le respect des règles d'hygiène de l'OFSP, des zones de file d'attente seront mises en place devant les commerces et l'utilisation des ascenseurs sera limitée à une seule personne. Les salles d'attente dans les gares CFF resteront fermées jusqu'à nouvel ordre; la fermeture de celles qui sont encore ouvertes à l'heure actuelle a été ordonnée jusqu'au 11 mai.

La qualité de l'information par rapport aux règles à respecter et aux comportements à adopter fait partie intégrante du plan de protection. Une campagne de sensibilisation aux règles de conduite à adopter dans les transports publics sera menée pour informer l'ensemble des clientes et clients concernés sur toute la chaîne de voyage. Des affiches, des pictogrammes, des messages sur les écrans et des annonces (voir www.cff.ch/mediacorner) sont prévus.

La santé du personnel est aussi notre priorité absolue.

La santé du personnel est primordiale. Les collaboratrices et collaborateurs en relation directe avec la clientèle porteront des masques d'hygiène lorsque la distance minimale de deux mètres ne peut pas être respectée. Ils seront donc équipés de masques d'hygiène et de désinfectants à des fins d'autoprotection. L'obligation de posséder un billet demeure pour la clientèle. Les assistant-e-s clientèle, quant à eux, ne devront plus prendre le SwissPass dans les mains lors des contrôles, ce jusqu'à nouvel ordre. Des vitres en plexiglas sont utilisées pour les guichets de vente. Les collaboratrices et collaborateurs seront sensibilisés au respect des règles d'hygiène et de conduite.

Les consignes sanitaires de la Confédération sont à la base du plan de protection. En leur qualité de gestionnaires de système des transports publics pour le transport ferroviaire et pour le transport routier, par bateau et par câble, les CFF et CarPostal l'ont mis au point en concertation avec l'Office fédéral des transports (OFT) et l'Office

Service de presse
051 220 43 43
presse@cff.ch

fédéral de la santé publique (OFSP). Son entrée en vigueur est fixée au 11 mai. Il sera adapté si la stratégie du Conseil fédéral le requiert ou si une modification s'avère nécessaire.

Reprise progressive de l'offre

Avec l'introduction de l'horaire de transition, les entreprises de transport publics ont limité l'offre de transports sur de nombreux tronçons depuis le jeudi 19 mars.

Les transports publics augmentent leur offre progressivement en réponse à l'assouplissement des mesures COVID-19 que le Conseil fédéral a annoncé le 16 avril. Une première étape a eu lieu le 27 avril. Le 4 mai sera marqué par une reprise progressive de la part de certaines entreprises de transport urbain, suivie le 11 mai par un rétablissement d'une nouvelle partie de l'offre. L'étape suivante est fixée début juin.

Programme du 11 mai

Sur de nombreuses lignes, les trains circuleront donc de nouveau à la cadence habituelle.

Dans la mesure du possible, les chaînes de voyage seront proposées de bout en bout. Des perturbations et des ruptures de correspondances ne seront pas à exclure au début. **Publication des informations de voyage actuelles sur l'horaire en ligne.**

Le trafic voyageurs international reprendra progressivement, en accord avec les réseaux partenaires et conformément aux prescriptions émises par les autorités des pays voisins. Toutefois, la suspension des relations de nuit proposées le week-end et du trafic touristique est maintenue. Dans un premier temps, les services à bord des trains, tels que la restauration ferroviaire, le transport des bagages (à l'exception du service bagages de porte à porte) et les réservations de groupes ne seront pas rétablis. Ces offres reprendront plus tard, dès que les mesures de la Confédération le permettront.

Merci de privilégier l'achat de billets sur Internet et le paiement sans contact

Service de presse
051 220 43 43
presse@cff.ch

Le plan de protection pour les voyageurs et le personnel permet de rouvrir certains guichets qui avaient été temporairement fermés, d'étendre leurs horaires d'ouverture et de réintroduire le contrôle des billets par les assistant-e-s clientèle. **La clientèle est priée de continuer, dans la mesure du possible, à acheter ses billets sur Internet, sur une appli ou à un distributeur et, en cas d'achat au guichet, à payer sans contact.**